



## LE BULLETIN CATHOLIQUE DU DIOCÈSE DE MONTAUBAN

---

Abonnement : 7 Frs : Secrétariat de l'Evêché — Montauban

— C. C. P. 467.30 Toulouse —

Direction : M. le Ch. Roumagnac, Evêché - Montauban (T-et-G.)

---

### CHRONIQUE DU CONCILE.

#### DEUXIEME LETTRE DE ROME.

Saint-Louis des Français, Samedi 5 Octobre.

Nous terminons notre première semaine de travail Conciliaire. C'est une semaine anglaise : 5 jours de Congrégations Générales et 2 jours de repos. Le repos n'est pas inutile car le rythme du Concile est fatiguant. Il ne sera pas complet cependant. Il y aura la correspondance, l'étude personnelle des schémas et si le temps le permet quelques visites d'églises et de monuments dans Rome. Ils révèlent aussi des aspects de l'Eglise.

A la première Session la mise en train avait été difficile. Cette année le Concile nous a saisis tout de suite. Les lieux nous sont familiers. Bien des visages aussi. Nous retrouvons nos habitudes.

#### *Nouvelles méthodes.*

En 1962, les Pères se plaignaient unanimement de la lenteur des travaux et du manque de direction dont souffrait le Concile. Le Cardinal Montini avait exprimé publiquement ses regrets. Cette année des réformes ont été apportées au règlement. Le Collège des 12 Présidents a vu sa tribune se hausser d'un degré de plus tandis que sa fonction devenait juridique et honorifique. La direction effective des travaux a été confiée à 4 cardinaux dits modérateurs : le Cardinal Agagianian, de la Curie; le Cardinal Lercaro, de Bologne; le Cardinal Doepfner, de Munich et le Cardinal Suenens, de Bruxelles. Ils président successivement les Congrégations Générales.

Par ailleurs des consignes plus exigeantes ont réglé les interventions des Evêques. Les textes écrits de leurs observations doivent être déposés à l'avance, ce qui permet d'éviter des redites et de donner la priorité aux porte-paroles de groupes épiscopaux. Les changements de méthode sont déjà apparus excellents.

### *L'Eglise se regarde dans le Christ.*

Le premier schéma soumis à l'étude des Pères et qui sera le gros travail de cette session est, vous le savez, le schéma de l'Eglise : le mystère de l'Eglise, le Peuple de Dieu, les Evêques, les laïques, la sainteté dans l'Eglise, et sans doute le schéma sur la Sainte Vierge considérée comme membre de l'Eglise.

Annonçant le Concile, Jean XXIII avait parlé de l'aggiornamento de l'Eglise, de sa mise à jour. Paul VI dans son discours d'ouverture a parlé de renouvellement. Si le mot change, les exigences sont les mêmes.

Un Théologien avait écrit avant la première session qu'au Concile l'Eglise se regarderait dans l'Evangile. Le Pape a exprimé plus fortement la même pensée dans son discours : « L'Eglise veut se voir dans le Christ lui-même comme dans un miroir. Si ce regard révélait quelque ombre sur le visage de l'Eglise... elle devrait se réformer, se corriger, s'efforcer de recouvrer sa conformité avec son divin modèle ».

### *Le schéma sur l'Eglise.*

Un premier texte sur l'Eglise avait été rédigé avant la Session Conciliaire de 1962 par une Commission Romaine. Il fut mis en discussion à la fin du mois de novembre et renvoyé par le Saint Père pour être refondu par une Commission nommée au Concile.

De cette étude poursuivie pendant plusieurs réunions est sorti le texte actuel du schéma dont les 2 fascicules ont été envoyés aux Evêques au mois de mai et d'août 1963. Nous l'avons étudié chacun en particulier et souvent en réunion de Conférences Episcopales ou de groupes plus restreints. Nous sommes donc arrivés au Concile connaissant déjà le thème proposé.

### *Premier vote.*

Dès le début de notre session le travail des Pères Conciliaires a porté sur le schéma de l'Eglise considéré dans son ensemble, c'est-à-dire, son orientation générale, les grandes lignes de sa doctrine. Les séances de lundi et de mardi ont suffi à établir qu'il donnait satisfaction à l'ensemble des

Pères ; soumise à un vote l'acceptation du schéma a réuni une majorité étonnante de 2231 voix sur 2301 votants. Le second acte, et le plus important, est la discussion par chapitres.

### *Méthode de travail.*

Dès lors la discussion a repris sur chaque chapitre (6, 7, 9 pages d'un texte dense). Conformément au règlement la parole est donnée par ordre de dignité d'abord (les Cardinaux parlent les premiers), puis d'inscription.

Tout en portant sur le même sujet général, les interventions sont fort diverses dans leur objet précis et se succèdent sans ordre logique. Il n'y a pas de réponse immédiate aux thèses contestées. Chacun exprime simplement son avis.

L'examen de ces interventions est fait par la Commission Conciliaire qui a rédigé le schéma. Elle devra les contronter, les peser, les adopter ou les rejeter ; et elle proposera à l'Assemblée une rédaction nouvelle qu'elle devra justifier.

C'est sur cette rédaction tenant compte des interventions que portera en son temps le vote définitif par les Pères.

Mais grâce aux nouvelles méthodes employées cette fois l'examen des divers chapitres semble devoir se faire très rapidement. Commencée mardi en fin de séance, l'étude du premier chapitre était terminée vendredi matin et dans la même séance a commencé l'examen du second chapitre, dont nous poursuivrons l'étude lundi prochain.

L'examen des chapitres révèle entre les Pères une unanimité bien moins grande que n'aurait pu le laisser croire leur vote sur l'ensemble. Mais il est trop tôt pour en parler.

Ma lettre aujourd'hui est bien technique. Je m'en excuse. Peut-être serait-il bon que j'ai vos réactions de lecteurs. A Dieu. Priez pour le Concile.